

INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

Editorial	1
Etat civil	1
Travaux	2
Les nouveautés dans la vie scolaire	3
Faites du sport	4
Flash info	4
Programme d'Intérêt Général	5
SICOVAD	5
Le saviez-vous	6
Foire ABC	6

Les vacances estivales viennent de s'achever pour celles et ceux qui ont eu la chance d'en prendre. J'espère que cette période a permis à beaucoup d'entre vous de se ressourcer, afin de pouvoir entamer dans de bonnes conditions la rentrée et le travail.

C'est reparti pour une année scolaire ! **47 élèves** de maternelle et **96 élèves** du primaire ont retrouvé le chemin de l'école après deux mois de vacances. Arrivés dans la cour, les élèves ont pu apercevoir de nouveaux visages. A l'école maternelle, Madame Corinne **SAULOU** est désormais assistée par Madame Delphine **MICLO**, bien connue des enfants puisqu'elle était auparavant en charge du périscolaire.

Madame Renée **HOUVION**, quant à elle, gardera un œil sur les enfants puisqu'elle rejoint l'équipe de la cantine scolaire. A l'école élémentaire Madame Marina **FLEURY** enseigne en classe de CE1 les lundis et mardis en complément du mi-temps de Madame Martine **TONIOLO** et Madame Armelle **ROLLAND** assure la classe de CP les jeudis, jour de décharge de Madame Véronique **DIDIER**. Bienvenue à Madame Armelle **RANSON-DERUFFE** qui intègre notre équipe d'animation suite au changement de poste de Delphine **MICLO**. "**Amelle**", comme l'appellent les petits, n'est pas vraiment nouvelle puisqu'elle a assuré le remplacement de Delphine durant son congé parental. Armelle anime les mercredis récréatifs et les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) et a en charge le périscolaire maternel et le centre maternel.

ETAT CIVIL

Les éléments de ce paragraphe couvrent la période du **30 Mai 2015** au **25 Septembre 2015**

Naissances Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue aux jeunes bébés :

YILMAZ Ahmet	né le :	10 juin 2015
AYVAZ Selenay	né le :	18 juin 2015
MEYER Alexandre	née le :	01 juillet 2015
BECHERAND Éthan	née le :	24 juillet 2015

Décès C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de :

BERTUZZI Bernadette	le :	17 juin 2015
MICHALON Gisèle	le :	20 juillet 2015
MANGEOLLE Catherine	le :	24 juillet 2015
L'HOTE Monique	le :	27 juillet 2015
L'HOTE André	le :	27 juillet 2015
POINTEAUX Renée	le :	19 septembre 2015

Mariages Meilleurs vœux de bonheur et amicales félicitations aux jeunes mariés :

MEILLIER Alexandre et SCALVINONI Pauline	le :	27 juin 2015
BENRAZZOK Rachid et MARADAN Audrey	le :	04 juillet 2015
CLAUDEL Nicolas et CECCHI Sandrine	le :	25 juillet 2015
VICAIRE Gilles et KOFFI Niamien	le :	08 août 2015
ZEHR Rémi et CONTE Amélie	le :	28 août 2015
RAVEINO Luciano et HOLST Audrey	le :	12 septembre 2015

TRAVAUX

L'été les chantiers ne prennent pas de vacances. Profitant de l'absence des enfants et des départs en vacances, la municipalité a mis à profit cette période pour effectuer une série de travaux d'aménagement et d'entretien.

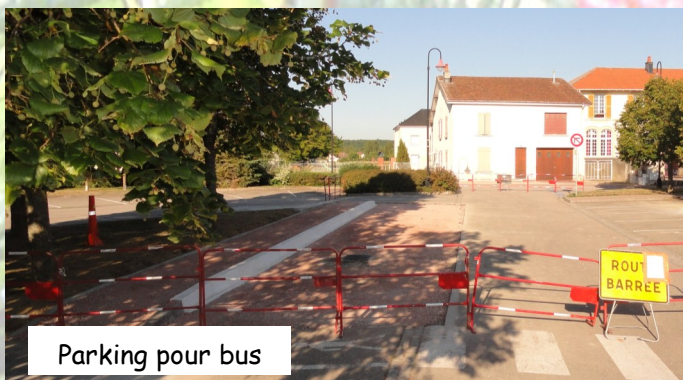
Bâtiment communaux :

- Nettoyage et démoussage du bâtiment de la mairie et de l'immeuble communal à l'entrée de la rue des Jardins.
- Remplacement à l'école maternelle des toilettes (de la grande section) avec pose de carrelages et rafraîchissement de la peinture des murs.
- Remplacement des baies vitrées avec pose de volets roulants électriques dans la salle de sommeil de l'école maternelle.
- Ecole primaire, dans la classe de CM1, pose d'un plafond suspendu avec isolation et remplacement des luminaires.
- Installation d'un réseau internet filaire dans les classes de CM1 et CM2.
- Création d'une salle d'arts plastiques dans le bâtiment périscolaire.



Voirie et réseaux :

- Rue du Vallon remplacement de 110 mètres de canalisation d'assainissement avec reprise des branchements des particuliers.
- Place de la mairie création d'un parking pour bus (cantine, sorties scolaires, piscine, ...) avec déplacement du point lumineux.
- Pose de 3 lampadaires par la commune sur le parking de covoiturage financé et réalisé par le Conseil Départemental.



- Suppression d'un lampadaire accidenté (sans tiers) devant la résidence Mozart rue du Centre.
- Réfection des enrobés rues des Marronniers et de Lorraine suite à l'enlèvement des arbres.
- Implantation d'un hydrant (borne à incendie) Impasse de la Malloué.

Au cours du dernier trimestre de l'année, la Place de la République et l'Impasse des Verts Cottages seront rénovées.

Accessibilité de l'église pour les personnes à mobilité réduite : ce chantier nécessitera d'interdire l'accès au bâtiment durant les travaux.

LES NOUVEAUTES DANS LA VIE SCOLAIRE

Les nouveaux collègues ne sont pas les seules nouveautés pour nos enseignantes en cette rentrée 2015. Elle est marquée par des innovations dans les programmes et des initiatives visant à rendre l'école "plus juste" :

- ***De nouveaux programmes à la maternelle***

Seuls les petits ont droit à de nouveaux programmes cette année. Toujours centrés sur l'acquisition du langage, les activités artistiques, ainsi que la "découverte du monde", le vocabulaire, le jeu et la socialisation seront mis en avant. De plus, désormais la grande section rejoint les deux premières années de maternelle dans le cycle 1, pour redonner une unité à la maternelle.

- ***Signature par les parents de la charte de la laïcité***

Nouveauté cette année, quelques mois après les attentats de janvier qui ont incité le gouvernement à lancer une « mobilisation de l'école de la République », le ministère de l'Education Nationale a souhaité que cette charte, annexée au règlement intérieur, soit dorénavant signée par les parents.

- ***Une nouvelle matière pour tous***

L'éducation morale et civique fait sa rentrée, de l'école maternelle au lycée. Un nouvel enseignement mis sur pied après les attentats terroristes de janvier dernier à Paris, pour que tous les élèves intègrent le fonctionnement des médias et de l'information, les principes du respect de la liberté et de la dignité d'autrui, de la prévention du racisme et de l'antisémitisme, de l'égalité entre les sexes et de la laïcité.

- ***Un nouveau calendrier scolaire***

Le calendrier scolaire 2015-2016 est marqué par une révision des zones A,B,C pour prendre en compte la réforme territoriale. Les vacances de printemps sont avancées (pour la plus grande joie des lobbies de stations de sports d'hiver), et le pont de l'ascension est généralisé (du jeudi 5 mai au dimanche 8 mai 2016).



FAITES DU SPORT

Le mois de septembre marque le début d'une nouvelle saison pour nos associations sportives. Faire du sport contribue au bien-être des petits et des grands alors n'hésitez pas à rejoindre nos associations sportives chavelotaises.

CLUB	PRESIDENT	CONTACT	SITE INTERNET	ENFANT à partir de
Tennis Club Chavelotais	Emeline CASTOLDI-MOTTÉ	06.70.91.06.67 tc.chavelot@orange.fr	Oui	4 ans
Football Club Chavelotais	Eddy HANOWICZ	06.21.22.54.33	Non	15 ans
Cyclo Club Chavelotais	Christophe LE NEURÈS	06.75.96.67.90 chris- tophe.le.neures@cegetel.net	Oui	Non
Basket Club Chavelotais	Cyrille JEANDIN	06.26.96.13.39 lise.claudon@wanadoo.fr	Oui	4 ans
Club de Volley Ball	Cécile PELLETEY	03 29 39 40 58	Non	Non
Boxe Thaï	Orhan DEMIRCAN	06.03.53.30.22 muaythai-chavelot@orange.fr	Oui	7 ans
Badminton	Christel REMY	06.11.30.29.00 christel_remy@orange.fr	Non	6 ans
Jazz K'danse	Ketty BERNARDI	06.15.98.10.12 jazzkdanse88@orange.fr	Non	4 ans
Forme et Détente	Francky ROY	03.29.31.33.95 formeetdetente88@yahoo.fr	Oui	4 ans
Gym volontaire	ASGV88	03.29.82.98.30 Asgv88@sfr.fr	Oui	Non



FLASH INFO

Lors d'un incident grave, majeur (coupure collective d'eau, d'électricité, ...) la municipalité via la Commission communication s'engage à informer la population sur le site de « [chavelot.fr Facebook](https://www.facebook.com/chavelot.fr) ».



PROGRAMME D'INTERET GENERAL - PIG

Le PIG labélisé "*Habiter Mieux*" offre, sous conditions, la possibilité aux propriétaires occupants ou bailleurs, situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), de bénéficier de subventions pour améliorer ou adapter leur logement.

Le bureau d'études URBAM Conseil, 5 rue Thiers à Epinal, téléphone **0329640590**, est mandaté par la CAE pour vous accompagner gratuitement dans l'élaboration de votre projet et dans l'obtention des financements.

D'une durée de **3 ans**, ce programme vise à la réhabilitation de **200 logements** par an (indignes, dégradés, ou nécessitant des travaux de rénovation énergétique).

Pour tout renseignement sur ce programme vous pouvez également prendre contact avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) au 1 rue du Souvenir à Golbey téléphone : **0329829385**.

SICOVAD

Le Centre d'Apport Volontaire (CAV) vit ses derniers jours.

En effet, le **samedi 31 octobre 2015** au soir la déchèterie **fermera définitivement ses portes**.

Cette décision a été prise après de multiples réflexions.

Le SICOVAD nous a transmis les principaux éléments explicatifs de cette décision :

- La déchèterie est structurellement un équipement obsolète et inadapté.
- Les typologies peu nombreuses de déchets acceptés favorisent malheureusement les dépôts sauvages.
- La question sanitaire et de l'insalubrité au sens du Code du Travail ou de la sécurité incendie est aussi clairement posée.
- Les quantités de déchets récoltées au CAV sont minimales. Sur la période 2011/2014 le tonnage représente **390 T/an**, soit **1,4%** des tonnages globaux récoltés en déchèteries.
- En terme de couverture territoriale, la fermeture de Chavelot sera largement compensée par d'autres déchèteries à proxi-

mité immédiate et notamment à Golbey et Thaon les Vosges. La déchèterie de Golbey sera entièrement rénovée et sera opérationnelle dans le courant du **1er semestre 2016**.

Ces différents éléments seront développés lors d'une réunion publique le :

Mardi 13 Octobre 2015 à 18 h 30
à la Maison de Chavelot - Place de la République

avec la présence des dirigeants du SICOVAD.

LE SAVIEZ-VOUS

SICOVAD :

septembre 2015

Le SICOVAD vous informe

pour contacter le SICOVAD : www.sicovad.fr | N° Vert 0 800 109 701

pensez à nous rejoindre sur www.facebook.com/sicovad

Le SICOVAD vous souhaite une bonne rentrée !

Merci pour votre bon geste de tri !

Rappel :

dans la famille des « plastiques », seuls les flacons et les bouteilles sont recyclables !

Les bouteilles et flacons vides avec bouchon vissé vont dans le sac jaune
sauf ceux destinés aux liquides toxiques ou lubrifiants automobiles (insecticides, acides, décapants) qui vont en déchèterie.

Les sacs, pots de yaourt, de crème, blisters, barquettes doivent quand à eux aller dans la poubelle noire !

TOUTE NOTRE ACTU EST SUR [WWW.FACEBOOK.COM/SICOVAD](https://www.facebook.com/sicovad)

Realisation SICOVAD - sept 2015 © ECO-EMBALLAGES - tableaunoir.net - DR

ECO-EMBALLAGES rmd

Numéricâble : La société Numéricâble a maintenu la diffusion de la télévision analogique hertzienne sur son réseau jusqu'à présent. A compter du **13 octobre 2015**, l'offre TV Numéricâble devient entièrement numérique. Si vous êtes abonné à Numéricâble en analogique il faut se rendre à la boutique Numéricâble pour migrer vers une offre numérique à un tarif préférentiel.

Changement dans 2 commerces :

Le salon de coiffure au 15 de la rue des Marronniers vient de changer de propriétaire.

L'enseigne "*Hair & Style by Melinda*" est dirigée depuis le 4 août par Madame HUGAIN Melinda.



La boulangerie au 88 de la même rue a été reprise par Monsieur DEMANGEON Teddy.

L'ouverture, après travaux, s'est faite le 24 septembre 2015.

La municipalité leur souhaite la bienvenue à Chavelot et bonne chance dans leurs activités.

Téléphone portable : Dans les Vosges en 2014, 2204 contraventions ont été dressées et 5348 points du permis de conduire retirés, pour usage du téléphone tenu en main.

Conduire avec un téléphone à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

Label Villes et Villages Fleuris - Lorraine :

Dans le cadre du Label des Villes et Villages Fleuris, le jury a effectué son passage dans la commune cet été. Compte tenu des critères définis par le Conseil National, le jury a décidé de maintenir le niveau du label de 2 fleurs à notre commune.



La téléassistance pour continuer à vivre chez soi en toute quiétude et indépendance tout en rassurant ses proches.

Pour vous aider à bénéficier de ce service, la municipalité prend à sa charge 50% de votre abonnement, quel que soit votre âge et que vous viviez seul ou en couple.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le secrétariat de la Mairie par téléphone au 0329391963.



FOIRE ABC 2015

Dimanche 6 septembre, le Centre commercial de "La Fougère " avait rendez-vous pour la 32^{ème} fois avec la traditionnelle foire ABC organisée par la Société Des Fêtes de la commune. Cette sympathique manifestation a tenu toutes ses promesses. Plus de 1400 mètres réservés par les exposants du jour. Aux dires du Président de la SDF et des exposants, " *Tout le monde était content de sa journée*". Acheteurs et vendeurs ont trouvé leurs comptes.

Une très belle édition qui vient récompenser tout le travail des bénévoles et organisateurs, qui ne ménagent pas leurs efforts pour animer la commune.



Commune de CHAVELOT : 4 rue de l'Église - 88150 CHAVELOT
Directeur de la publication : Paul RAFFEL
Rédacteur en chef : Francis ALLAIN
N° 06 Septembre 2015